

■ **Fonds de prévoyance en faveur du personnel de l'entreprise Louis Corpataux, carrelages et revêtements.**, à Fribourg, CH-217-0170239-6, prémunir le personnel de l'entreprise contre les conséquences économiques et la perte de gain due à la vieillesse, etc. Fondation. (FOSC du 05.02.2003, p. 7). La fondation est radiée d'office du registre du commerce du canton de Fribourg selon les dispositions des articles 88, 89 CC et 104 ORC.

Journal no 5571 du 28.12.2004  
(02622676 / CH-217.0.170.239-6)